

Saint-Laurent et de Lester Pearson, le gouvernement canadien s'éloigna de façon décisive de la position négative, souvent isolationniste, qu'il avait adoptée durant les années 1920 et 1930. « L'internationalisme pearsonnien », comme on l'a appelé par la suite, a dominé la politique étrangère du Canada durant ces années, et l'expression traduit bien l'assurance et l'ouverture vers l'extérieur qui ont caractérisé notre politique étrangère. Cette approche jouissait d'un vaste appui dans la population et était étayée sur la solide croissance économique du pays.

Cet « internationalisme pearsonnien » positif s'est manifesté, de manière plus générale, par l'engagement du Canada dans la coopération économique internationale, la défense du continent et de l'Atlantique Nord ainsi que par son soutien inaltérable envers l'ONU et ses organismes. Sans l'agitation et les attermolements qui avaient marqué son incursion antérieure sur la scène internationale, le Canada a assumé les responsabilités accompagnant son statut éminent dans la communauté internationale. Ainsi, à New York en 1947, l'Assemblée générale élit le Canada pour son premier mandat de deux ans à titre de membre non permanent du Conseil de sécurité de l'ONU.

Même si, durant cette première décennie, l'Organisation a dû relever de nombreux défis, elle a servi de catalyseur dans d'importantes initiatives sur la scène mondiale. Pour ne citer qu'un exemple, la paralysie du Conseil de sécurité favorisa l'élaboration du Traité de l'Atlantique Nord comme solution de rechange au concept de « sécurité collective » qui n'était défini qu'en termes vagues dans la Charte de l'ONU.

Au-delà du rôle clé qu'elle a tenu dans le domaine névralgique de la sécurité globale collective au cours de ces premières années, je pense en particulier à son intervention militaire dans la péninsule coréenne. L'ONU est vite devenue un catalyseur de grands événements historiques dans d'autres domaines également.

L'adoption par l'Assemblée générale de la Déclaration universelle des droits de l'homme, en 1948, constitue un jalon clé tant dans les relations internationales que dans l'histoire des droits humains et civils.

Alors qu'en 1945 l'on pensait que la décolonisation demanderait probablement 70 ans au moins, elle aura pris 25 ans grâce à l'effet catalyseur de l'ONU.

De nombreux Canadiens éminents ont tenu des rôles déterminants et constructifs dans ces événements spectaculaires. Par exemple, John Humphrey a été l'un des grands artisans de la Déclaration universelle. Une initiative de Paul Martin a permis de résoudre les derniers obstacles suscités par l'adhésion de nouveaux membres à l'ONU. Ces contributions de la part de Canadiens, et combien d'autres encore, dans les premières années d'existence de l'Organisation, ont préservé sa pertinence pour la communauté internationale et l'ont rapprochée de l'idéal d'une instance véritablement universelle.